



## Extrait du Registre des délibérations du Bureau

Séance du jeudi 12 septembre 2024

Publié le : 20/09/2024

Membres du Bureau en exercice : 33

Le Bureau, convoqué le 5 septembre 2024, s'est réuni salle Robert SCHWINT à la City - 4 rue Gabriel Plançon à Besançon, sous la présidence de Mme Anne VIGNOT, Présidente de Grand Besançon Métropole.

Ordre de passage des rapports pour le volet décisionnel : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 19, 20

La séance est ouverte à 18h00 et levée à 20h36

**Etaient présents** : Mme Frédérique BAEHR, Mme Catherine BARTHELET, Mme Marie-Jeanne BERNABEU, M. René BLAISON, M. Nicolas BODIN, M. Sébastien COUDRY, Mme Marie ETEVENARD (jusqu'à la question n° 53 incluse), M. Marcel FELT, M. Gilbert GAVIGNET, M. Olivier GRIMAITRE, M. Yves GUYEN, M. Daniel HUOT, M. Denis JACQUIN, M. Frank LAIDIE, M. Aurélien LAROPPE, M. Yves MAURICE, M. Jean-Paul MICHAUD, M. Anthony NAPPEZ, M. Gilles ORY, Mme Françoise PRESSE, M. Franck RACLOT, M. Pascal ROUTHIER, M. Nathan SOURISSEAU, M. Fabrice TAILLARD, M. André TERZO, Mme Anne VIGNOT, Mme Marie ZEHAF

**Etaient absents** : M. Gabriel BAULIEU, M. François BOUSSO, Mme Lorine GAGLILOLO, M. Christophe LIME, M. Christian MAGNIN-FEYSOT, M. Benoit VUILLEMIN

**Secrétaire de séance** : M. Gilbert GAVIGNET

**Procurations de vote** : M. Gabriel BAULIEU donne pouvoir à M. Anthony NAPPEZ, M. François BOUSSO donne pouvoir à M. Nathan SOURISSEAU, Mme Marie ETEVENARD donne pouvoir à M. Aurélien LAROPPE (à compter de la question n° 54), Mme Lorine GAGLILOLO donne pouvoir à Mme Françoise PRESSE, M. Christophe LIME donne pouvoir à M. André TERZO, M. Christian MAGNIN-FEYSOT donne pouvoir à M. René BLAISON, M. Benoit VUILLEMIN donne pouvoir à M. Jean-Paul MICHAUD

Délibération n°2024/2024.00242

Rapport n°8 - Fonds Manifestations sportives - attribution de subventions - seconde attribution 2024

**8**  
**Fonds Manifestations sportives - attribution de subventions - seconde attribution 2024**

**Rapporteur : M. Gilles ORY, Vice-Président**

	Date	Avis
Commission n°7	30/08/2024	Favorable

Inscription budgétaire	
BP 2024 et PPIF 2024-2028 « manifestations/actions sportives »	Montant prévu au Budget 2024 : 175 000 € Montant de l'opération : 12 500 €

**Résumé :**

Ce rapport porte sur l'attribution de subventions dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives ».

Il est proposé d'accorder pour différentes manifestations se déroulant au second semestre 2024 différentes subventions pour un montant total de 12 500 €.

Au regard des critères d'éligibilité du fonds d'aide « manifestations », l'étude des projets déposés dans le cadre de la seconde session d'instruction 2024 (projets se déroulant sur le second semestre), il est proposé de prioriser :

- les événements autour des sports de nature et ceux concourant à valoriser et à animer Grand Besançon Métropole,
- les projets comportant un intérêt pour l'animation d'un secteur ou d'un quartier,
- et les manifestations ouvertes à tous.

Ainsi, il est proposé d'accorder au titre du fonds « manifestations » pour le second semestre 2024, 9 subventions pour un montant total de 12 500 € :

- 2 000 € à Vélo Loisirs Nancray pour la Sapinette,
- 500 € à Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées Nationales,
- 2 000 € à Vélo Passion pour la Thormontbou,
- 1 000 € à Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon,
- 2 000 € à Foulées Généreuses pour le Trail Boucles Roses,
- 2 000 € à US Fontain pour les Défis de la Boucle,
- 500 € à la Torpésienne pour la course pédestre la Grapille,
- 500 € à ASPTT Besançon pour In's Pirey,
- 2 000 € à Orientation Team Besançon pour l'organisation d'un championnat de France.

Le tableau récapitulatif des demandes de subventions figure en annexe.

Ces subventions feront l'objet d'un versement en une seule fois à compter de leur notification.

A l'unanimité, le Bureau se prononce favorablement sur l'attribution de 9 subventions d'un montant total de 12 500 €, dans le cadre du fonds d'aide « manifestations sportives » pour le second semestre 2024 :

- 2 000 € à Vélo Loisirs Nancray pour la Sapinette,
- 500 € à Groupe Spéléologique du Doubs pour les Journées Nationales,
- 2 000 € à Vélo Passion pour la Thormontbou,
- 1 000 € à Club Alpin Français pour le Trail Urbain de Besançon,
- 2 000 € à Foulées Généreuses pour le Trail des Boucles Roses,
- 2 000 € à US Fontain pour les Défis de la Boucle,
- 500 € à la Torpésienne pour la course pédestre La Grapille,
- 500 € à ASPTT Besançon pour In's Pirey,
- 2 000 € à Orientation Team Besançon pour un championnat de France d'orientation longue distance et relais.

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 33

Contre : 0

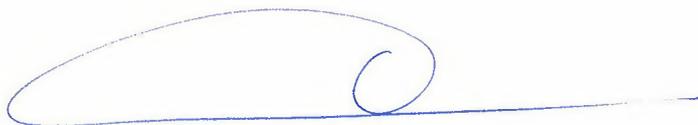
Abstention\* : 0

Conseiller intéressé : 0

\*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

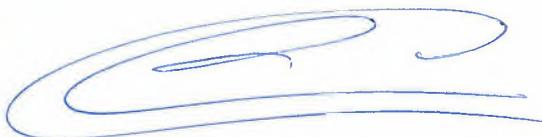
*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.*

Le Secrétaire de séance,



Gilbert GAVIGNET  
Conseiller Communautaire Délégué

Pour extrait conforme,  
La Présidente,



Anne VIGNOT  
Maire de Besançon

<b>Demandeur</b>	<b>Projet</b>	<b>Lieu</b>	<b>Date</b>	<b>Lien compétences/actions GBM</b>	<b>Budget</b>	<b>Participants/Bénévoles</b>	<b>Subvention GBM 2024</b>	<b>Rappel Subvention GBM 2023</b>
<b>Vélo Loisirs Nancray</b>	<b>Sapinette</b>	Nancray	29/09/24	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	21 000	2000 / 150	<b>2 000</b>	2 000
<b>Vélo Passion</b>	<b>Thormontbou</b>	Thoraise-Boussières-Montferrand le Chateau	01/09/24	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	35 000	1 600 / 110	<b>2 000</b>	2 000
<b>Foulées Généreuses</b>	<b>Boucles Roses</b>	Besançon	06/10/24	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	40 000	1 500 / 100	<b>2 000</b>	2 000
<b>US Fontain</b>	<b>Défis de la Boucle</b>	Nancray – Fontain – Pelousey - Besançon	20/11/24 27/11/24 04/12/24 11/12/24	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	51 000	4 000 / 60	<b>2 000</b>	2 000
<b>Club Alpin Français</b>	<b>Trail Urbain de Besançon</b>	Besançon	10/11/23	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	15 000	900 / 100	<b>1 000</b>	1 000
<b>Groupe Spéleo du Doubs</b>	<b>Journées Nationales</b>	Saint-Vit	5-6/10/24	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	3 000	300/15	<b>500</b>	500
<b>ASPTT</b>	<b>In's Pirey</b>	Pirey	09/09/23	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	3 500	300 / 50	<b>500</b>	500

<b>Torpésienne</b>	<b>La Grapille</b>	Torpes	03/11/24	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	7 500	500 / 50	<b>500</b>	500
<b>Orientation Team Besançon</b>	<b>Championnat de France course d'orientation</b>	Besançon et Grand Besançon	24 et 25/08/24	En lien avec le sport de nature que souhaite mettre en avant GBM. Contribue à l'animation du secteur	30 000	1 000 / 50	<b>2000</b>	0